

## Congé parental ou maternité durant ma formation sanitaire ou sociale

**Domaine FAQ:** Formation Sanitaire et Social

Catégories : Formation Santé et Social

Je suis actuellement en congé parental (Mère/ père au foyer) et j'ai obtenu le concours d'entrée, qui finance ma formation ?

Je suis en congé parental et je viens de passer un concours de la filière sanitaire et sociale. Dois-je y mettre fin pour prétendre à une prise en charge de ma formation par la Région ?

Je suis en congé maternité et je viens de réussir un concours de la filière sanitaire et sociale. La Région prendra-t-elle en charge ma formation ?

Retour à la FAQ